



Rapport de la
commission d'évaluation
du CIO pour les
XXIes Jeux Olympiques d'hiver
en 2010



**Rapport de la
commission d'évaluation
du CIO pour les
XXIes Jeux Olympiques d'hiver
en 2010**



C O M I T É I N T E R N A T I O N A L O L Y M P I Q U E

© Comité International Olympique
Lausanne, Suisse
21 mars 2003

Version originale : anglais

SOMMAIRE

Sommaire

3

Introduction **5**

PyeongChang **9**

Salzbourg **25**

Vancouver **41**

Résumé **57**

Annexes **65**

INTRODUCTION

Introduction

La commission d'évaluation du CIO pour les XXIes Jeux Olympiques d'hiver en 2010 (ci-après la commission) a le plaisir de présenter les résultats de son évaluation des trois villes candidates à l'organisation de ces Jeux. Ces villes sont par ordre alphabétique : PyeongChang (KOR), Salzbourg (AUT) et Vancouver (CAN).

Huit villes avaient soumis à l'origine une demande de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 : Andorre-la-Vieille (AND), Berne (SUI), Harbin (CHN), Jaca (ESP), PyeongChang (KOR), Salzbourg (AUT), Sarajevo (BIH) et Vancouver (CAN). Les huit villes ont été évaluées par un groupe d'experts, qui a présenté un rapport à la commission exécutive du CIO. Le 28 août 2002, la commission exécutive du CIO a sélectionné quatre villes comme villes candidates à l'organisation des XXIes Jeux Olympiques d'hiver de 2010 : Berne, PyeongChang, Salzbourg et Vancouver. Le 22 septembre 2002, la ville de Berne retirait sa candidature à la suite d'un référendum.

Grâce à de nouvelles initiatives lancées par le CIO (programme des observateurs, séminaires, accès au programme de transfert des connaissances), les villes candidates pour 2010 ont eu à leur disposition plus d'informations et de connaissances que jamais auparavant. La commission note que la qualité des propositions soumises par les trois villes candidates en témoigne. La grande qualité non seulement des dossiers de candidature mais aussi des présentations faites à la commission durant ses visites a beaucoup aidé cette dernière dans son appréciation de chaque candidature et dans la préparation de ce rapport.

La commission d'évaluation pour 2010 est constituée de représentants de toutes les composantes du Mouvement olympique : CIO, FI,

CNO, athlètes, IPC, organisateurs d'anciennes éditions des Jeux Olympiques et spécialistes (voir annexe A).

La commission a effectué une analyse technique détaillée des trois villes candidates, afin d'une part d'aider le CIO lors de l'importante décision que sera l'élection de la ville hôte et, d'autre part, de souligner les difficultés auxquelles chacune de ces villes pourrait être confrontée au cours des sept années précédant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 et durant les Jeux.

La commission a une tâche technique consistant à établir des faits. Elle doit vérifier les informations contenues dans les dossiers de candidature, déterminer si les plans proposés sont réalisables et procéder à une évaluation globale des risques.

La commission a suivi la même méthode de travail pour chaque ville candidate : des séances d'information ont eu lieu sur les 18 thèmes figurant dans le Manuel du CIO pour les villes candidates et des visites ont été effectuées sur chacun des sites proposés.

La commission a pris en considération toutes les informations reçues jusqu'à son départ de chaque ville. Le rapport de la commission reflète l'opinion unanime de ses membres.

En procédant à son évaluation, la commission souhaite attirer l'attention sur les points suivants :

1. Dates des Jeux Olympiques d'hiver de 2010

À la suite d'une demande adressée par le CIO, les trois villes candidates ont accepté d'organiser, si nécessaire, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 une semaine plus tard que la date proposée dans leur dossier.

INTRODUCTION

Introduction

6

2. Village olympique

Bien que le CIO souscrive au principe d'un seul et unique village olympique pour les Jeux de l'Olympiade, la commission reconnaît que la complexité et les contraintes géographiques/topographiques liées à l'organisation d'une édition des Jeux Olympiques d'hiver font qu'il est pratiquement impossible pour une ville de proposer un seul et unique village olympique. La commission estime que l'on répond mieux aux besoins des athlètes en garantissant des trajets courts entre les sites et un village.

3. Hébergement

Le CIO exige des villes candidates qu'elles garantissent la disponibilité de :

- 20 000 chambres
- un tarif en USD valeur de 2010 pour la famille olympique
- une formule de calcul en USD valeur de 2010 pour les autres groupes de clients.

4. Technologie

La commission n'a pas fait de commentaires sur la technologie dans le rapport de chaque ville car elle estime que les trois pays concernés possèdent tous une structure et un réseau techniques modernes et que les systèmes de technologie dans les trois villes conviendront pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2010.

5. Opinion publique

Afin d'obtenir des informations complémentaires, le CIO a fait réaliser un sondage d'opinion dans les villes candidates et les pays concernés en novembre-décembre 2002. Les résultats de ce sondage figurent à l'annexe C. Comme pour

chaque édition des Jeux Olympiques, des lettres de protestation ont été adressées à la commission. Des représentants de ces groupes de protestation ont demandé à rencontrer la commission lors de ses visites à Salzbourg et Vancouver, ce à quoi la commission a consenti. La commission a pris note des préoccupations soulevées, axées principalement sur des questions d'ordre environnemental et social.

6. Cartes

Des cartes présentant le projet de chaque ville figurent à l'annexe D. Ces cartes, prises dans les dossiers de candidature, aideront les lecteurs à évaluer le projet global de chaque ville et à localiser les sites.

Le rapport de la commission est présenté ville par ville, par ordre alphabétique. Il est suivi d'un résumé sur chacune des villes, citées là aussi par ordre alphabétique.

Annexes

- A. Composition de la commission
- B. Dates des visites aux villes candidates
- C. Résultats du sondage d'opinion du CIO
- D. Cartes
- E. Abréviations
- F. Signatures



Villes candidates



